



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 22 août 2018

Le Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick accorde un rajustement au coût de la vie pour une sixième année consécutive

Fredericton (Nouveau-Brunswick) – Le conseil des fiduciaires du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB) est heureux d’annoncer qu’il a accordé de nouveau un rajustement au coût de la vie (RCV) intégral à ses 37 900 participants. Il s’agit de la sixième année consécutive qu’un RCV est octroyé aux participants. De plus, le montant de cette année constitue le plus élevé qu’ait accordé le RRSPNB jusqu’à présent. Basé sur l’indice des prix à la consommation du Canada, le RCV est de 1,88 % cette année. Ce rajustement est appliqué aux prestations de tous les participants au Régime, qu’ils soient actifs ou retraités, ou aient choisi de différer leur pension. Cette augmentation permet de garantir que les prestations de pension actuelles et futures des participants reflètent l’augmentation du coût de la vie aujourd’hui.

L’annonce a été faite par la présidente du conseil des fiduciaires, Marilyn Quinn, après que le conseil et elle-même ont examiné la situation financière du Régime, ainsi que les résultats d’une série d’examen de gestion des risques exigés par la politique de financement du Régime afin de déterminer la santé financière du Régime.

« Nous avons continué à obtenir d’excellents rendements pendant l’année 2017, ce qui nous permet d’accorder à nos participants le rajustement intégral au coût de la vie. Pouvoir l’accorder chaque année depuis la conversion du Régime en 2014 est une réalisation très positive, a déclaré M^{me} Quinn. Il est important de se rappeler qu’à titre de régime à risques partagés, le Régime est susceptible à des facteurs externes comme un ralentissement économique et des changements à son profil démographique. Pour ces raisons, le conseil demeure vigilant pour que le Régime soit bien gouverné et bien placé afin de garantir sa viabilité à long terme. »

Gérés par Vestcor, les actifs du Régime ont connu un rendement des placements de 7,81 % (avant déduction des frais de gestion des placements), dépassant l’indice de référence du rendement de 6,73 % et rapportant un revenu de placement net de 559,2 millions de dollars au Régime.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires dans le rapport annuel 2017 du Régime qui est maintenant disponible à l’adresse www.vestcor.org/rrspnb. Ces résultats seront examinés de plus près lors de l’assemblée générale annuelle (AGA) du Régime qui aura lieu le jeudi 6 septembre, à 18 h 30, à

Bathurst. L'AGA sera également diffusée en ligne. Consultez le site Web Vestcor.org/aga-rrspnb pour obtenir plus de détails à ce sujet.

Le conseil du RRSPNB est actuellement composé de neuf fiduciaires (un poste vacant) et de deux observateurs. Quatre fiduciaires ont été nommés par les syndicats et cinq ont été nommés par le gouvernement provincial. Les fiduciaires et les observateurs sont :

- Marilyn Quinn, présidente – infirmière immatriculée à la retraite et ancienne présidente du Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick;
- Leonard Lee-White, vice-président – sous-ministre adjoint de la Division de la trésorerie du ministère des Finances;
- Denise Pinette, fiduciaire – agente de liaison financière du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance;
- Katherine Greenbank, fiduciaire – directrice administrative à la retraite de Service Nouveau-Brunswick;
- Mark Gaudet, fiduciaire – sous-ministre adjoint du ministère des Transports et de l'Infrastructure;
- Ross Galbraith, fiduciaire – administrateur de la section locale 37 de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité;
- Sébastien Deschênes, fiduciaire – doyen de la Faculté d'administration de l'Université de Moncton et professeur de comptabilité;
- Susie Proulx-Daigle, fiduciaire – présidente du Syndicat du Nouveau-Brunswick;
- Odette Robichaud, fiduciaire – sténographe judiciaire et présidente du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), section locale 1840, et membre du conseil exécutif de la division du SCFP du Nouveau-Brunswick;
- Leigh Sprague, observateur – conseiller juridique du Syndicat du Nouveau-Brunswick;
- William Murray, observateur – superviseur des installations au New Brunswick Community College (Moncton).

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Marilyn Quinn
Présidente du conseil des fiduciaires du Régime de retraite dans les services publics du
Nouveau-Brunswick
506-650-8728